



# Attestation de travaux

Nom de l'entreprise ayant réalisé les travaux : **LARREY**  
Adresse : 164 Quai de Brazza 33100 BORDEAUX

- Nom du Maître d'Ouvrage (client) <sup>(1)</sup>** M. DESMARET - Président du Conseil Syndical  
Adresse : Résidence MAUVILLE 33200 BORDEAUX
- Nom du Maître d'Ouvrage d'exécution** METHODE et SYNTHESE M. BUSSAC  
(architecte, bureau d'études, ingénieurs conseil, etc.)  
Adresse : 227 rue d'Arès 33200 BORDEAUX
- Nom du Contrôleur Technique**  
Adresse :

<sup>(1)</sup> Lorsque le client est une entreprise principale, l'attestation remise à son sous-traitant doit être obligatoirement visée soit par le maître d'ouvrage pour qui sont réalisés les travaux, soit par le maître d'œuvre d'exécution, soit par le contrôleur technique.

Nom et adresse du chantier : Résidence MAUVILLE  
299 rue Pasteur 33200 BORDEAUX CAUDERAN

Date de début des travaux : avril 2007 Date de réception des travaux : novembre 2007

Description technique des travaux réalisés : *à compléter en fonction des critères techniques de la qualification demandée*  
*(indiquer les surfaces, ouvrages, travaux, etc.)*

Traitement des façades :		
Imperméabilité I3 structuré		7 739 m <sup>2</sup>
I2		420 m <sup>2</sup>
I1		1 578 m <sup>2</sup>
Traitement esthétique D2		2 500 m <sup>2</sup>

Montant HT du marché de l'entreprise : 323 963 € HT

Objet et montant HT des prestations données en sous-traitance par l'entreprise :

## Appréciation de la prestation (à compléter plus ou moins) :

	Très bien	Bien	Passable	Médiocre
Qualité de la prestation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect des délais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tenue du chantier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date : 26.01.2008

Nom du signataire : DESMARET

Commentaires du signataire :

TRAVAIL SÉRIEUX - TRÈS BONNE ÉQUIPE - DIRECTION PRÉSENTE ET  
À L'ÉCOUTE DES RÉSIDENTS -

Réponse éventuelle de l'entreprise :